

# **Comment fonctionne le CONTRAT PARTENARIAT CLUB WACK SPORT**

## **1. Un seul et même compte client**

Les commandes de votre club devront impérativement être effectuées sur un seul et même compte client : celui de la personne que vous décidez de nommer correspondant du club vis à vis de Wack Sport. (tous les achats seront ainsi répertoriés sur ce seul compte client).

Ce compte client sera libellé au nom et adresse du correspondant (le nom du club figurera également dans la fiche client du correspondant).

Les livraisons pourront être effectuées indifféremment à l'adresse du correspondant ou à une ou plusieurs autres adresses de membres du club.

Attention : les règlements devront s'effectuer à la commande selon les 3 options suivantes :

- Par chèque joint dans le cas d'une commande par courrier.
- Par carte bancaire dans le cas d'une commande téléphonique, sur notre site internet [www.wsport.com](http://www.wsport.com), par fax ou par courrier.
- Par contre remboursement dans le cas d'une commande téléphonique, sur notre site internet [www.wsport.com](http://www.wsport.com), par fax ou par courrier.

## **2. Des avantages importants pour les clubs**

Comme vous pouvez le constater à la lecture du tableau ci-joint nous vous offrons différents avantages sous formes de remises et de dotations.

Afin de bien évaluer l'aide que nous vous proposons, vous devez tenir compte des définitions ci-dessous.

### **a) Chiffre d'affaire et contrat club**

Valeur correspondant à l'ensemble des achats effectués durant la période concernée exclusion faite des tables, tables d'arbitrage, robots, midi et mini tables et séparations (références du catalogue Wack Sport commençant par 040 ; 042 ; 043 ; 045 ; 047 ; 048 ; 049). Nous ne comptabilisons pas non plus dans le chiffre d'affaire « Contrat Club » un éventuel achat important de textile sur lequel un effort commercial aurait déjà été directement effectué ainsi que sur les articles proposés en promotion ou liquidation (remise supérieure à 20 % et 25% sur la marque Banco).

### **b) Remise permanente**

Valeur de la remise permanente qui sera automatiquement effectuée durant la période concernée sur tous les achats d'articles de notre catalogue, exclusion faite des articles dont la référence commence par « 040 ; 042 ; 043 ; 045 ; 047 ; 048 ; 049 » et des articles marqués « prix nets - pas de remise possible ».

*Cette remise ne sera pas cumulable avec d'autres remises quelconques, ni applicable sur les promotions.*

*Nota : il est évident que nous appliquerons toujours la remise la plus avantageuse pour vous, sans jamais les cumuler !*

### **c) Remise Banco**

Valeur de la remise qui sera automatiquement effectuée durant la période concernée sur tous les achats d'articles de la marque Banco (sauf articles marqués « prix nets - pas de remise possible »).

*Cette remise ne sera pas cumulable avec d'autres remises quelconques, ni applicable sur les promotions.*

#### **d) Dotation (au choix)**

##### **Option 1**

En prenant cette option, vous choisissez librement votre dotation en matériel dans le catalogue Wack Sport. Attention les articles dont les références commencent par « 040 ; 042 ; 043 ; 045 ; 047 ; 048 ; 049 » ne peuvent pas faire l'objet de la dotation. Vous pouvez disposer librement de la dotation au niveau de sa répartition (pour les équipes, les entraîneurs, les tournois, les joueurs...).

Exemple: Vous réalisez un C.A contrat club de 3400 €. Vous percevrez une dotation de 748€\* (22% de 3400€).

##### **Option 2**

##### **Dotation exclusive Banco**

En prenant cette option, vous choisissez votre dotation uniquement dans la marque **Banco**.

Exemple: Vous réalisez un C.A contrat club de 3400 €. Votre dotation en matériel Banco sera de 1088 €\* (32% de 3400€).

\* Valeur calculée d'après le prix unitaire des articles pris dans le catalogue WACK SPORT en cours de validité.

#### **e) Article dont la référence commence par 040 ; 042 ; 043 ; 045 ; 047 ; 048 ; 049**

Remise possible selon devis à nous demander

#### **f) Equipement textile de votre club**

En fonction de la quantité que vous souhaitez commander, nous pourrions vous proposer une remise supérieure à votre remise permanente et/ou remise Banco. L'importance de cette aide supplémentaire est à discuter avec notre service commercial. Notez bien que dans ce cas le chiffre d'affaire résultant de cet achat ne sera pas pris en compte dans le calcul du chiffre d'affaire contrat club.

#### **g) Période et valeur**

Les périodes considérées vont du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai de l'année suivante.

Exemple par saison 2014/2015, il faut entendre : période allant du 01 juin 2014 au 31 mai 2015.

Toutes les valeurs indiquées s'entendent T.T.C. (toutes taxes comprises).

#### **h) Prélèvement de dotation**

Dans la mesure où la dotation est déterminée en pourcentage du chiffre d'affaire réalisé sur la saison, nous pourrions vous envoyer la première dotation qu'à partir du moment où vous aurez atteint le premier seuil qui donne droit à dotation à savoir 1300 €.

Exemple : au 15.11.2014, vous avez atteint un C.A de 2300 €. Vous pouvez d'ors et déjà prélever une dotation de :  $2300 \text{ €} \times 28 \% = 644 \text{ €}$  (dans le cas de l'option 2)

Par la suite vous pourrez réclamer des compléments en fonction de l'évolution de votre C.A

Vous pourrez donc recevoir la dotation en une ou plusieurs fois. Cependant dans ce dernier cas (en plusieurs fois) nous ne pourrions envoyer des articles en dotation que si ceux ci sont joint à une commande de votre part (pas d'envoi séparé).

Dans tous les cas votre dotation devra être intégralement prélevée au plus tard au 31 mai de la saison en cours.

*Les dotations non prélevées dans la période concernée seront définitivement perdues.*

**EN UN COUP D'ŒIL, LES AVANTAGES**  
**D'UN PARTENARIAT CLUB WACK SPORT 2014/2015**

C.A CONTRAT CLUB*	Remise permanente sur tous les articles	Remise permanente sur les articles BANCO	DOTATION AU CHOIX en % du C.A. contrat club réalisé		
			OPTION 1* Tous les articles du catalogue WS (en % du CA réalisé)	OPTION 2 exclusivement en articles Banco (en % du CA réalisé)*	
* Les articles dont les références commencent en 040 ; 042 ; 043 ; 045 ; 047 ; 048 ; 049 (tables, mini et midi-tables, tables d'arbitrage, robots et séparations...) ne rentrent pas dans le chiffre d'affaire contrat club, ne bénéficient pas des remises permanentes et ne peuvent pas être pris sur la dotation.					
De 1 € à 1 300 € ►		Ne pas souscrire à ce partenariat, mais possibilité d'obtenir une dotation sous forme de lots (voir explications sous le tableau).			
TTC HT					
1 300 €	1 086,96 €	15 %	25 %	Pas de dotation en option 1 pour ce seuil	20 %
1 800 €	1 505,02 €	15 %	25 %	16 %	26 %
2 300 €	1 923,08 €	15 %	25 %	18 %	28 %
2 800 €	2 341,14 €	15 %	25 %	20 %	30 %
3 300 €	2 759,20 €	15 %	25 %	22 %	32 %
3 800 €	3 177,26 €	15 %	25 %	23 %	33 %
4 300 €	3 595,32 €	15 %	25 %	24 %	34 %
4 800 €	4 013,38 €	15 %	25 %	25 %	35 %
5 300 €	4 431,44 €	15 %	25 %	26 %	36 %
5 800 €	4 849,50 €	15 %	25 %	27 %	37 %
6 300 €	5 267,56 €	15 %	25 %	28 %	38 %
6 800 €	5 685,62 €	15 %	25 %	29 %	39 %
7 300 €	6 103,68 €	15 %	25 %	30 %	40 %
8 300 €	6 939,80 €	15 %	25 %	31 %	41 %
9 300 €	7 775,92 €	15 %	25 %	32 %	42 %
10 800 € et plus		15 %	25 %	33 %	43 %
Pour information, nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier d'une remise de 20% pour une commande supérieure à 200 € - voir nos conditions générales dans le catalogue WACK SPORT.					
Si votre club ne peut pas réaliser le chiffre d'affaire minimum de 1300 € TTC, WACK SPORT vous propose d'effectuer, une fois par saison, une dotation pour un tournoi que le club organise (prière de réclamer un dossier tournoi à remplir 1 mois avant la date de votre manifestation).					

**Calcul d'une dotation :**

Votre club signe le 1<sup>er</sup> juin un contrat de partenariat avec WACK SPORT.

Vous vous engagez à réaliser un chiffre d'affaire minimum de 1300 € sur l'ensemble de la saison.

Votre chiffre d'affaire génère une dotation que vous pouvez prendre en une seule fois (à la fin de la saison) ou en plusieurs fois.

**Exemple :**

Le 1 novembre, vous avez réalisé un chiffre d'affaire de 3300 €. En plus des remises sur facture dont vous avez bénéficiées, vous avez droit à une dotation de matériel gratuit de 22 % (option 1) de 3300 € soit 726€ ou de 32 % (option 2) de 3300 € soit 1056 €.

Au 30 novembre, vous avez atteint un chiffre d'affaire de 4500 €, vous avez droit à une dotation de 24% (option 1) de 4500 € soit 1080 € ou 34 % (option 2) de 4500 € soit 1530 €

Dans le cas de l'option 1, vous avez droit à un complément de dotation de : 1080 € - 726 € = 354 €

Dans le cas de l'option 2, vous avez droit à un complément de dotation de : 1530 € - 1056 € = 474 €